BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Plan d'action pour la réconciliation 2024-2027

Provisoire

Octobre 2023

Table des matières

Reconnaissance et remerciements 1

La genèse : notre vision de la réconciliation 2

Notre chemin vers la réconciliation 2

D'où nous venons 2

Où nous avons été 3

Premiers pas vers l'inclusion des Autochtones à la Banque 3

Reconnaissance de la nécessité d'un Plan d'action pour la réconciliation 4

Où nous sommes aujourd'hui 5

Première voie : Approfondir notre compréhension des économies autochtones au Canada 5

Deuxième voie : Bâtir une culture organisationnelle équitable et inclusive 6

Où nous allons 8

Intégration du Plan d'action : gouvernance et rapports 8

Une nouvelle direction d'avenir 8

Reconnaissance et remerciements

La Banque du Canada reconnaît que ses bureaux sont situés sur les territoires traditionnels de nombreuses communautés de Premières Nations, de Métis et d'Inuits sur toute l'Île de la Tortue. Nous remercions les premiers peuples qui ont vécu sur ces terres et en ont pris soin depuis des temps immémoriaux. Nous sommes reconnaissants de pouvoir vivre et travailler sur les territoires traditionnels des peuples autochtones.

Nous voyageons avec nos partenaires sur un chemin de la réconciliation qui comporte plusieurs voies importantes. Nous suivons un cadre de cheminement autochtone pour partager notre engagement en faveur de la réconciliation. Ce cadre nous encourage à envisager le voyage de manière holistique et à reconnaître les interconnexions entre le passé, le présent et l'avenir. Il nous enseigne que notre destination est toujours en rapport avec notre point de départ, le chemin parcouru trajet et notre position actuelle.

Un grand merci aux personnes autochtones et non autochtones – enseignants, collègues, partenaires, accompagnateurs, leaders, gardiens du savoir et anciens – qui ont partagé avec nous leur temps, leurs connaissances, leur expertise et leurs expériences. Alors que nous poursuivons sur le chemin de la réconciliation, nous nous engageons à établir et à maintenir avec nos partenaires autochtones et non

autochtones des relations réciproques fondées sur la confiance et le respect. Nous allons continuer d'écouter, d'apprendre et de grandir pour bâtir le Canada de demain de manière holistique.

La genèse : notre vision de la réconciliation

Notre vision de la réconciliation est guidée par le mandat et les valeurs de la Banque du Canada, et par nos échanges avec nos partenaires autochtones et non autochtones. Les valeurs fondamentales de la Banque – anticiper l'avenir, inclure tout le monde et inspirer confiance – nous motivent et définissent notre façon de travailler ensemble pour réaliser notre vision globale : « Être une banque centrale influente – dynamique, engagée et digne de confiance – mobilisée pour un Canada meilleur. »

Nous mettrons à profit notre expertise collective pour prendre des décisions conscientes en faveur de la réconciliation. Nous nous efforcerons de :

- remodeler notre relation avec les peuples autochtones;
- favoriser une culture organisationnelle inclusive et équitable qui valorise l'histoire, les enseignements et les identités autochtones;
- promouvoir la renaissance d'économies et de communautés autochtones prospères.

Nous voulons que notre démarche de réconciliation soit porteuse de sens et imprègne notre travail quotidien. Pour y parvenir, nous savons que nous devons explorer la vérité de notre histoire par rapport aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits au Canada et tirer des leçons de nos échecs. Ce voyage est un cycle, comme le changement des saisons, qui nous permet d'apprendre de notre passé, de nous enrichir de nouveaux enseignements et de tracer la voie d'un nouvel avenir.

Notre chemin vers la réconciliation

D'où nous venons

La Banque du Canada a été fondée en tant que banque centrale du Canada en 1934, par suite de la sanction royale de la *Loi sur la Banque du Canada*. D'abord de propriété privée, la Banque est devenue une société d'État en 1938. Le siège de la Banque se trouve à Ottawa, en Ontario, sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishnaabeg. En tant que société d'État fédérale dont les politiques ont des répercussions sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits de l'ensemble du pays, la Banque s'efforce de servir toutes les personnes vivant au Canada.

Depuis sa création en 1934, la Banque évolue dans un contexte où le colonialisme et l'exclusion économique ont empêché les peuples autochtones de réaliser leur plein potentiel économique et de participer pleinement à l'économie. Alors que la Banque se tourne vers l'avenir et s'engage sur la voie de la réconciliation, nous reconnaissons que les modes de pensée qui sous-tendent nos politiques et nos méthodes de travail sont enracinés dans les traditions culturelles occidentales. Ces modes de pensée ont façonné notre organisation de manière fondamentale, et nous nous engageons à comprendre leurs limites, à respecter d'autres formes de savoir et à en tirer des enseignements. Il s'agit là d'un élément essentiel de la construction d'un avenir plus juste et plus inclusif. La réconciliation ne peut se faire que si tous ceux qui vivent dans le pays peuvent prospérer. Pour cela, nous devons être ouverts à ce que les modes de connaissance autochtones peuvent nous apprendre, nous devons réfléchir à ces leçons et les mettre en œuvre dans notre façon de vivre et de travailler.

Où nous avons été

Réfléchissant à notre passé récent et au chemin parcouru jusqu'à présent sur la voie de la réconciliation, nous tenons à présenter certaines de nos initiatives des dernières années.

Premiers pas vers l'inclusion des Autochtones à la Banque

- **Représentation des Autochtones sur les billets de banque canadiens** – Depuis 1975 et le billet de deux dollars de la série « Scènes du Canada », cinq billets de banque canadiens ont mis en valeur la vie, les langues et l'art autochtones.
- **Création du Programme de bourses et de stages** – Lancé en 2015, le Programme de bourses et de stages de la Banque du Canada encourage et aide les étudiants autochtones et de divers horizons à étudier dans des domaines liés au mandat de la Banque. La Banque gère le processus de demande de bourses destinées aux personnes autochtones en collaboration avec l'organisme Indspire. À ce jour, 19 étudiants autochtones ont reçu une bourse.
- **Collaboration avec les entreprises, organisations et communautés autochtones pour la recherche** – Au cours des dernières années, la Banque a collaboré avec le Tulo Centre of Indigenous Economics, Statistique Canada et Services aux Autochtones Canada dans le cadre de projets de recherche visant à renforcer les capacités des organisations autochtones en matière de données et de statistiques. Cet effort contribue également à améliorer les données sur l'économie autochtone tout en respectant la souveraineté des données des communautés autochtones.
- **Officialisation de notre engagement envers l'inclusion autochtone** – En 2019, dans la première stratégie sur l'équité, la diversité et l'inclusion de la Banque, nous nous sommes engagés à mettre en œuvre des initiatives qui améliorent l'inclusion, et nous avons fixé des objectifs pour augmenter l'embauche d'employés autochtones. Nous avons également commencé à présenter les résultats décomposés des répondants autochtones à nos sondages sur la mobilisation des employés.
- **Partenariat avec le Tulo Centre of Indigenous Economics** – Depuis mars 2019, à la suite de tables rondes, la Banque a cultivé un partenariat continu avec le Tulo Centre of Indigenous Economics.
- **Formulation d'énoncés de reconnaissance des terres** – En 2020-2021, la Banque a formulé des énoncés de reconnaissance des terres pour ses bureaux au Canada. Elle encourage les employés à débuter leurs événements et réunion en reconnaissant les peuples traditionnels de l'endroit où ils se réunissent.
- **Création du groupe de ressources pour les employés embRACE** – Lancé en 2020, embRACE vise à rassembler les employés noirs, racisés et autochtones de même que leurs alliés afin de promouvoir la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance à la Banque par l'éducation et la sensibilisation.
- **Formation d'un Cercle consultatif autochtone** – Le Cercle consultatif autochtone de la Banque a été créé en 2020. Il donne des conseils et des recommandations sur les façons dont les peuples autochtones du Canada pourraient être représentés sur les futurs billets de banque au moyen de symboles, d'images, de motifs ou de toute autre forme d'iconographie. Il conseille également le Musée en ce qui concerne ses collections, programmes et expositions sur les peuples autochtones.
- **Lancement d'une formation sur la sensibilisation aux réalités des cultures autochtones –** Depuis 2021, les employés de la Banque peuvent suivre une formation en ligne créée par NVision Insight.
- **Observance de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation** – La Banque ferme ses bureaux le 30 septembre. Elle organise aussi des événements pour les employés afin de les sensibiliser à l'histoire et aux séquelles des pensionnats autochtones.

- **Cofondation du Réseau de banques centrales pour l'inclusion des Autochtones** – En janvier 2021, la Banque du Canada, Te Pūtea Matua (la Banque de réserve de Nouvelle-Zélande), la Banque de réserve d'Australie et le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis ont fondé la Réseau de banques centrales pour l'inclusion des Autochtones. Le Réseau a pour mission d'établir un dialogue permanent afin de sensibiliser et d'informer les organisations membres en ce qui a trait aux enjeux économiques et financiers, à l'économie et à l'histoire autochtones, ainsi que de favoriser l'engagement et la mise en commun des connaissances et des pratiques exemplaires à ce chapitre. Pour ce faire, il agit en partenariat avec des représentants des peuples autochtones de chaque pays, dont le Tulo Centre of Indigenous Economics. La Banque a présidé le Réseau de mars 2022 à juin 2023.
- **Organisation du premier Symposium sur les enjeux économiques autochtones** – En 2021, la Banque du Canada, le Tulo Centre of Indigenous Economics et Te Pūtea Matua ont organisé conjointement le tout premier le premier Symposium sur les enjeux économiques autochtones du Réseau de banques centrales pour l'inclusion des Autochtones, qui se tiendra tous les deux ans.
- **Nomination d'un leader des Premières Nations au Conseil d'administration de la Banque** – En janvier 2023, Ernie Daniels de la Première Nation de Salt River a été nommé au Conseil d'administration de la Banque.
- **Création d'un rôle axé sur les Autochtones dans l'équipe chargée de l'équité, de la diversité et de l'inclusion** – À l'été 2023, la Banque a embauché son premier spécialiste autochtone de l'équité, de la diversité et de l'inclusion pour favoriser la réconciliation et l'inclusion autochtone.
- **Recherche sur les économies autochtones au Canada** – En octobre 2023, la Banque a publié un document d'analyse du personnel sur l'économie autochtone au Canada. Ce document s'appuie sur les sources de données et les recherches les plus récentes et comprend un aperçu des caractéristiques de l'économie, du marché du travail et du secteur des entreprises autochtones, des cadres institutionnels et de l'état des infrastructures.

Reconnaissance de la nécessité d'un Plan d'action pour la réconciliation

Même si nous sommes fiers de chacune des actions que nous avons menées jusqu'à présent, nous reconnaissons la nécessité d'un plan global pour guider nos efforts. C'est pourquoi en novembre 2021, à l'occasion du Symposium sur les enjeux économiques autochtones, le gouverneur Tiff Macklem a annoncé le lancement d'un processus de consultation pour définir ce que la réconciliation signifie pour la Banque. Ce faisant, il s'est engagé à élaborer le présent Plan d'action pour la réconciliation.

Au cours des deux dernières années, la Banque a engagé des discussions avec des organisations autochtones nationales et d'autres organisations axées sur l'économie autochtone. Elle s'est également entretenue avec des employés autochtones et non autochtones. L'objectif de ces conversations était d'approfondir notre compréhension des problèmes et des défis auxquels sont confrontés les employés et les peuples autochtones au Canada et d'apprendre comment nous pouvons progresser sur la voie de la réconciliation.

Notre analyse des activités internes et externes a mis en lumière les principaux domaines d'intervention suivants :

Activités externes	Activités internes
• Remédier au manque de confiance • Adopter une approche mesurée • Penser aux obstacles	• Mieux joindre et attirer les talents autochtones • Offrir du soutien pour un développement de carrière équitable • Créer une fondation solide pour l'inclusion

• Utiliser une approche basée sur les distinctions • Prioriser l'inclusion et amplifier les voix • Être ouvert à de nouvelles perspectives et façons de faire et rechercher de nouvelles voix	• Mieux faire connaître les cultures, traditions et histoires autochtones

De plus amples détails sont disponibles dans notre rapport sur les commentaires reçus. Ces principaux domaines – de même que les valeurs et le mandat de la Banque ainsi que les résultats d'une analyse documentaire, d'une analyse de l'environnement et d'une évaluation des politiques – ont guidé notre travail dans l'élaboration d'objectifs et d'actions clés pour le présent Plan d'action.

Nous comprenons l'importance d'établir et de maintenir la confiance, le respect et la réciprocité dans nos relations avec les populations autochtones et non autochtones et avec nos partenaires. Nous leur sommes reconnaissants pour les connaissances, le temps, l'expertise et les expériences qu'ils ont partagés et qu'ils continueront à partager avec nous tout au long de notre parcours.

Où nous sommes aujourd'hui

En réfléchissant à notre point de départ et au chemin parcouru sur le chemin de la réconciliation, nous avons défini deux voies pour notre Plan d'action :

- Approfondir notre compréhension des économies autochtones au Canada
- Bâtir une culture organisationnelle équitable et inclusive

Ces voies sont interconnectées, les objectifs et les actions de l'une influençant ceux de l'autre. Trois principes nous guideront tout au long de notre parcours :

- **Écouter attentivement et apprendre** les histoires, les cultures, les économies et les façons de connaître et d'être dans le monde des populations autochtones.
- **Établir et maintenir des relations de confiance** et **développer des partenariats** avec les personnes, les communautés et les organisations autochtones et non autochtones.
- **Intégrer respectueusement** les perspectives et les modes de connaissance et d'existence autochtones dans la recherche, les politiques et nos méthodes de travail.

Nous sommes déterminés à incarner ces principes directeurs dans tout ce que nous faisons.

Première voie : Approfondir notre compréhension des économies autochtones au Canada

En tant que banque centrale du Canada, la Banque du Canada a pour mandat de favoriser la prospérité économique et financière du pays. Le travail de la Banque a un impact sur l'ensemble de la population canadienne, mais les défis liés à la prospérité économique et financière des Autochtones sont plus larges que ceux auxquels sont confrontés les autres Canadiens. En effet, des siècles de colonialisme et d'exclusion économique ont empêché les peuples autochtones de réaliser leur potentiel économique et de participer pleinement à l'économie selon des modalités conformes à leur histoire et à leur culture.

Bien que la Banque ne puisse pas lever tous les obstacles à l'inclusion économique et financière des personnes autochtones, elle a l'obligation de s'assurer que, dans ses domaines de responsabilité, elle prend en compte les perspectives et les réalités économiques et financières spécifiques de ces personnes au Canada.

À cette fin, par la consultation des peuples autochtones, nous avons identifié les actions suivantes qui nous aideront à approfondir notre compréhension des économies autochtones – la nôtre et celle des autres. Cela nous permettra de prendre des décisions plus éclairées en matière de politique économique et financière et de soutenir nos efforts collectifs en faveur de la réconciliation économique.

Objectif : Écouter les points de vue autochtones sur l'histoire économique des Autochtones et du Canada et sur les réalités actuelles afin de mieux refléter ces points de vue dans nos processus décisionnels.

Actions clés

- Investir dans le Réseau de banques centrales pour l'inclusion des Autochtones afin de partager le travail et d'apprendre les meilleures pratiques en matière de réconciliation économique.
- Élaborer un cadre pour favoriser davantage la participation des personnes autochtones aux activités de la Banque.
- Recueillir les commentaires des partenaires autochtones sur le renouvellement du cadre de politique monétaire.
- Engager un dialogue régulier avec les institutions financières autochtones du Canada afin de mieux comprendre leurs points de vue sur le système financier.
- Continuer à intégrer les considérations culturelles autochtones dans la conception des billets de banque en s'appuyant sur les conseils et les recommandations du Cercle consultatif autochtone.
- Demander l'avis des gardiens du savoir autochtone sur la collection, les programmes et les expositions du Musée de la Banque du Canada.
- Utiliser les communications de la Banque et ses relations avec les parties prenantes pour faire connaître les enjeux économiques et financiers importants pour les peuples autochtones.

Objectif : Renforcer les partenariats et contribuer au développement des capacités de recherche autochtones afin d'améliorer notre connaissance collective des enjeux économiques et financiers des Autochtones.

Actions clés

- Soutenir et continuer à travailler avec des partenaires autochtones et externes sur des initiatives visant à améliorer les données économiques et financières pour les communautés autochtones.
- Élaborer du matériel pédagogique sur les économies autochtones à l'intention des groupes d'âge scolaire autochtones et non autochtones.
- Collaborer avec les conseils d'entreprises autochtones pour comprendre les réalités des entreprises appartenant à des Autochtones au Canada et en faire une contribution essentielle à notre analyse des conditions économiques actuelles au Canada.
- Parrainer des recherches menées par des universitaires autochtones afin d'aider la Banque à mieux comprendre les enjeux économiques et financiers autochtones, présents et passés.
- Effectuer des recherches pour combler les lacunes en matière d'information sur l'économie autochtone au Canada, en particulier en ce qui concerne le secteur des entreprises autochtones.

Deuxième voie : Bâtir une culture organisationnelle équitable et inclusive

En tant qu'organisation, la Banque s'efforce de créer un environnement de travail qui respecte, reflète et inclut les collègues autochtones et leurs cultures. Notre engagement à l'égard des personnes autochtones sur notre lieu de travail va au-delà de l'amélioration de l'inclusion et de la représentation. Nous aspirons à

créer un environnement avec un sentiment d'appartenance et de bien-être où les employés autochtones s'épanouissent et où les candidats autochtones voient la Banque comme un bon endroit pour faire avancer et développer leur carrière.

Nous savons que le changement de culture prend du temps et qu'il est souvent le résultat de nombreuses petites actions et décisions. Nous nous engageons à faire le nécessaire pour devenir une organisation appréciée par les employés autochtones.

Pour atteindre cet objectif, nous avons identifié les actions suivantes pour nous aider à être plus inclusifs.

Objectif : Augmenter la représentation autochtone à tous les niveaux de notre organisation et réduire au minimum les obstacles auxquels se heurtent les employés autochtones actuels et potentiels.

Actions clés

- Cocréer une stratégie de talents autochtones respectueuse de la culture et comprenant une stratégie de recrutement, un programme d'embauche et une initiative de développement de carrière.
- Établir une bourse pour les universitaires autochtones travaillant sur un programme de recherche en économie ou en finance.
- Mettre en place un processus d'approvisionnement conçu pour encourager la participation d'entreprises détenues et dirigées par des Autochtones.

Objectif : Nous informer sur les cultures, les identités et les histoires autochtones afin que notre environnement de travail soit inclusif et fondé sur le respect.

Actions clés

- Faire suivre à tous les employés une formation obligatoire de sensibilisation aux réalités des cultures autochtones.
- Proposer une formation sur les compétences culturelles aux employés qui travaillent avec et pour les communautés autochtones.
- Organiser un événement annuel d'inclusion des Autochtones ouvert à tous les employés de la Banque.
- Élaborer, en collaboration avec le Cercle consultatif autochtone, une politique de rapatriement des biens autochtones de la Collection nationale de monnaies du Musée de la Banque du Canada.

Objectif : Favoriser l'appartenance et le bien-être des Autochtones par nos programmes et nos espaces de travail.

Actions clés

- Bâtir la communauté des employés autochtones en créant des occasions de se réunir et de partager.
- Mettre en œuvre, dans une optique autochtone, des changements dans les programmes d'avantages sociaux et de bien-être de la Banque afin d'améliorer les offres.
- Intégrer le design autochtone dans l'environnement bâti et l'aménagement paysager de la Banque.

Où nous allons

La Banque s'est engagée à redéfinir ses relations avec les peuples autochtones, à favoriser une culture organisationnelle inclusive et équitable et à promouvoir la renaissance d'économies et de communautés autochtones prospères.

Notre parcours de réconciliation pour réaliser cette vision est continu, et notre Plan d'action sera un document vivant qui évoluera et changera au fur et à mesure que nous continuerons à écouter, à apprendre et à grandir. Cela signifie que nous continuerons à travailler avec nos partenaires autochtones et non autochtones pour veiller à ce que nos engagements tiennent compte des diverses expériences des peuples et des communautés autochtones du Canada.

Intégration du Plan d'action : gouvernance et rapports

Pour mettre en œuvre ce Plan d'action avec succès, la Banque aura besoin du soutien de l'ensemble de l'organisation. Le Plan et les objectifs et actions qu'il définit sont portés par le Conseil de direction et la direction générale de la Banque, qui continueront à jouer un rôle important dans la supervision de nos efforts. La direction générale supervisera les progrès accomplis au regard des objectifs et des actions définis dans le plan, et la première sous-gouverneure en sera la parraine attitrée. Afin de garantir l'intégration de ces efforts dans les priorités de la Banque, le Plan d'action pour la réconciliation s'aligne sur le Plan stratégique 2022-2024 de la Banque du Canada. Tous les trois ans, par l'intermédiaire d'un comité directeur sur l'inclusion des Autochtones et du conseil d'administration, la Banque examinera et actualisera les objectifs et les mesures du Plan d'action. Nous nous engageons à le faire en consultation avec nos partenaires autochtones. Nous nous engageons également à fournir des mises à jour annuelles sur nos progrès.

Une nouvelle direction d'avenir

Le lancement de ce Plan d'action marque une nouvelle étape dans notre cheminement. Comme le passage de l'hiver au printemps, il marque le début d'un nouveau cycle de croissance. La Banque s'est engagée sur la voie de la réconciliation décrite dans le présent document, et nous reconnaissons que tous les employés ont un rôle important à jouer. Nous sommes reconnaissants envers nos partenaires autochtones et non autochtones qui ont inspiré ce document. Nous sommes également reconnaissants envers toutes les Premières Nations, les Métis et les Inuits qui ont pris soin de la terre sur laquelle la Banque est établie. Nous espérons leur rendre hommage dans notre travail sur l'Île de la Tortue.